

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 596

Artikel: Compétence : déchets nucléaires : experts tous azimuts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déchets nucléaires: experts tous azimuts

Alléluia! Nous venons donc d'être gratifiés d'un long communiqué concernant la réduction du programme de recherches géologiques de la CEDRA. Comme tout est très complexe dans le domaine du nucléaire, rappelons qu'il y a d'un côté la CEDRA (coopérative comprenant la Confédération et les grandes compagnies productrices d'électricité et de déchets nucléaires) qui est chargée de trouver une solution au problème encore non résolu du stockage des dits déchets, et de l'autre côté un groupe de travail, institué par la Confédération et composé d'une brochette de hauts fonctionnaires qui, comme chacun le sait, ne sont pas particulièrement antinucléaires. Ce groupe de travail vient de déposer son troisième rapport d'activité: d'où conférence de presse et communiqué.

On apprend donc que la CEDRA n'arrivera pas à terminer et à exploiter les douze forages prévus avant 1985, date fatidique à laquelle preuve doit être fournie que le stockage des déchets est possible en Suisse. La CEDRA réduit son programme à quatre ou six forages. Pour compenser ce manque d'informations géologiques, la CEDRA pousse ses recherches du côté des barrières artificielles capables d'empêcher la diffusion des éléments toxiques: si la prison n'est pas sûre, qu'au moins les cellules soient de bonne qualité!

Tout cela est sans grande importance: DP a déjà expliqué pourquoi ces sondages ne servent à rien (DP 566). La CEDRA est prise à ses propres promesses, si stupides soient-elles. Mais ce qui reste admirable à travers tous ces communiqués, c'est le langage utilisé par les responsables. Citons le début du communiqué de l'Agence télégraphique suisse: *Le programme de recherches géologiques réduit mis en route par la CEDRA suffira pour apporter la preuve d'ici fin 1985 qu'il existe une solution*

pour l'entreposage définitif des déchets radioactifs. C'est ce qu'on peut lire dans le rapport du groupe de travail de la Confédération... etc.

Admirable! Ce groupe de travail a donc décidé que la preuve sera apportée... Et si cette recherche montrait que les stockages sont impossibles? Voilà une éventualité qui n'effleure pas ces Messieurs. Et le texte du communiqué insiste encore: *Le groupe de travail estime que le programme de recherches géologiques réduit suffira pour démontrer d'ici fin 1985 qu'il existe une solution pour la gestion des déchets radioactifs.* Dans toutes les disciplines scientifiques, y en a-t-il une autre où les chercheurs

passent leur temps à démontrer plutôt qu'à montrer, à prouver plutôt qu'à éprouver?

La fin du communiqué se fait rassurante: *Les autorités fédérales contrôleront soigneusement toutes les activités de la CEDRA. Les autorités fédérales? C'est-à-dire le groupe de travail qui «estime que le programme de recherches... etc.»* Et la toute dernière phrase: *En 1985, le Conseil fédéral se déterminera sur la garantie de la gestion durable et sûre.* Vous pouvez être bien tranquille que le Conseil fédéral d'alors se fera conseiller. Et conseiller par qui? Eh bien par le groupe de travail qui «estime que le programme de recherche... etc...».

Le cube magique

La Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA) doit donc faire la preuve d'ici 1985 qu'il est possible d'enfouir sans risque les résidus radioactifs. Or la CEDRA a de la peine à creuser ses trous; les communes choisies ne montrent guère d'enthousiasme, ce qui n'est pas étonnant au vu des postulats et des méthodes de travail de la CEDRA (voir plus haut).

La coopérative vient de trouver une issue: au lieu d'enterrer, stocker au niveau du sol, dans des entrepôts. C'est ce qu'on appelle des «bar-

rières artificielles»; des blockhaus disséminés dans le paysage, et le tour est joué.

Tant qu'à faire la CEDRA devrait continuer sur sa lancée: pourquoi, au lieu de concentrer les déchets dans quelques lieux, ne pas les distribuer par immeuble?

A chacun son petit cube de résidus au prorata de sa consommation d'électricité. On construit bien des abris anti-atomiques, alors pourquoi pas une salle réservée aux déchets nucléaires? Et puis, les citoyens, vivant concrètement l'ère atomique, seraient mieux à même de décider s'il faut maintenir et développer les centrales. Vous voulez vous débarrasser des effets? Alors supprimez la cause.

J.-D. D.

PROFILS

Secrétaires syndicaux

Les hommages se sont multipliés dans toute la presse helvétique et pas seulement dans les publications sympathisantes, de gauche: la mort, à l'âge de nonante ans, de Robert Bratschi, l'un des dirigeants «historiques» du mouvement syndical helvétique, ne pouvait pas passer inaperçue. Bratschi

avait été secrétaire général, puis président de la Fédération suisse des cheminots (SEV). Son successeur est connu depuis peu: le choix de Jean Clivaz crée un vide dans l'équipe restreinte des secrétaires de l'Union syndicale suisse. Les offres d'emploi ont déjà paru dans les hebdomadaires syndicaux. Le remplacement de Clivaz au poste important de rédacteur de la «Revue syndicale suisse», d'antenne romande de l'USS, d'émissaire helvétique aux travaux de l'Organisation interna-